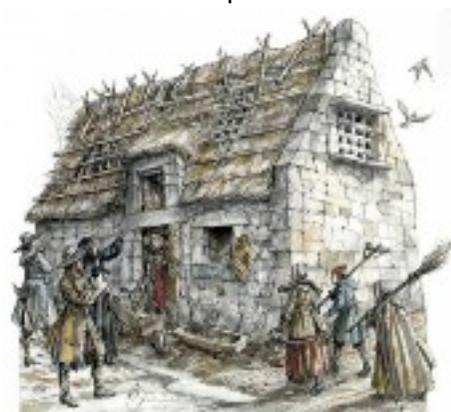


À Québec, la première école élémentaire pour les enfants des colons.
1635

Trois Ursulines ouvrent la première école pour filles à Québec.
1639

La première école d'arts et métiers.
1670



La première école de Montréal
1658

Lord Dorchester, forme un comité spécial d'éducation, le Comité Smith.
1787

Le gouvernement adopte une deuxième grande loi scolaire, dite Loi des écoles de fabrique.
1824

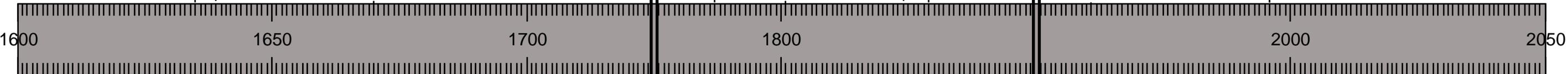
Une première grande loi scolaire crée l'Institution royale.
1801

Le gouvernement adopte une troisième loi scolaire: la Loi des écoles de syndics ou Loi des écoles de l'Assemblée législative.
1829

Première série de lois, nommée Grande charte de l'éducation; le droit absolu pour tout enfant de recevoir l'enseignement de son choix.
1961

Intensification de la réforme de l'enseignement professionnel et technique
1996

7 champs d'actions prioritaires qui formeront le plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation retenu par la ministre.
1996



[1725.....1775]
Les premiers cours de droit sont offerts à Québec.
1712

[1850.....1950]
La première convention collective provinciale dans le secteur scolaire par le gouvernement, les enseignants et les commissions scolaires du Québec.
1969

La création d'un ministère de l'Éducation.
1964

Le ministère de l'Éducation devient le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
2005

Une école adaptée à tous les élèves : politique de l'adaptation scolaire.
1999

La mise en place de programmes conduisant à l'attestation de formation professionnelle (AFP)
2007